



LE

N°294

ROINVILLE INFOS

LE JOURNAL MUNICIPAL

JUILLET/AOUT

ROINVILLE FAIT SON CINEMA

ECRAN GEANT

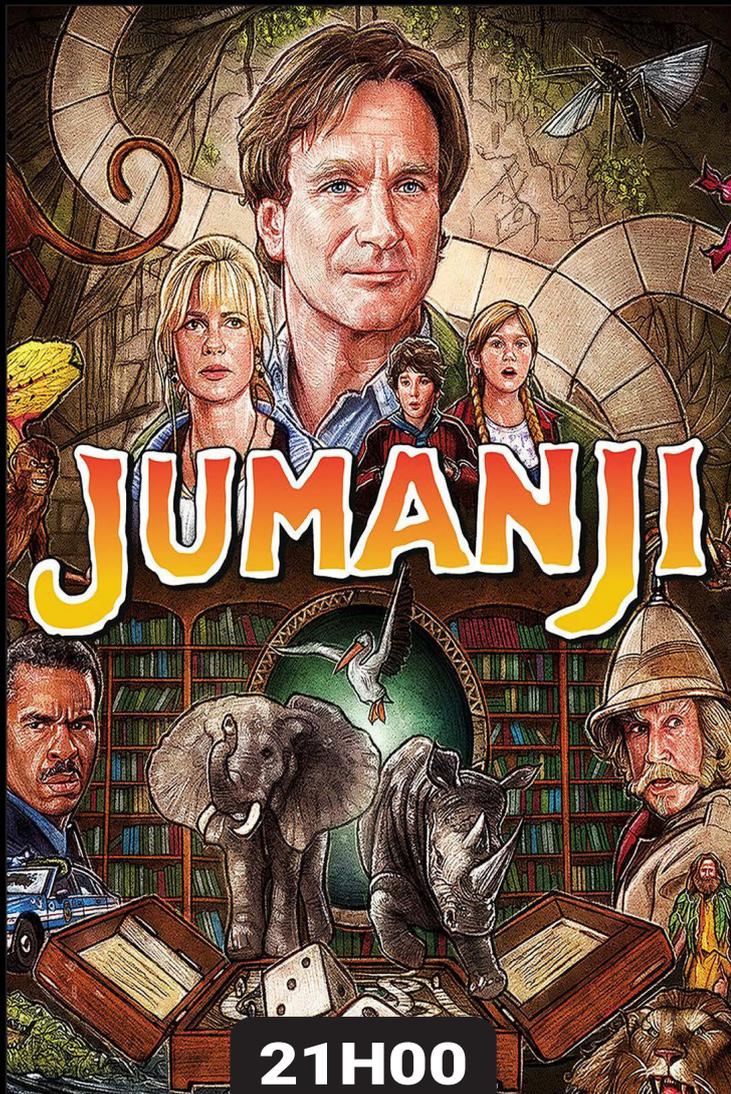
EN PLEIN AIR

LA SOIREE

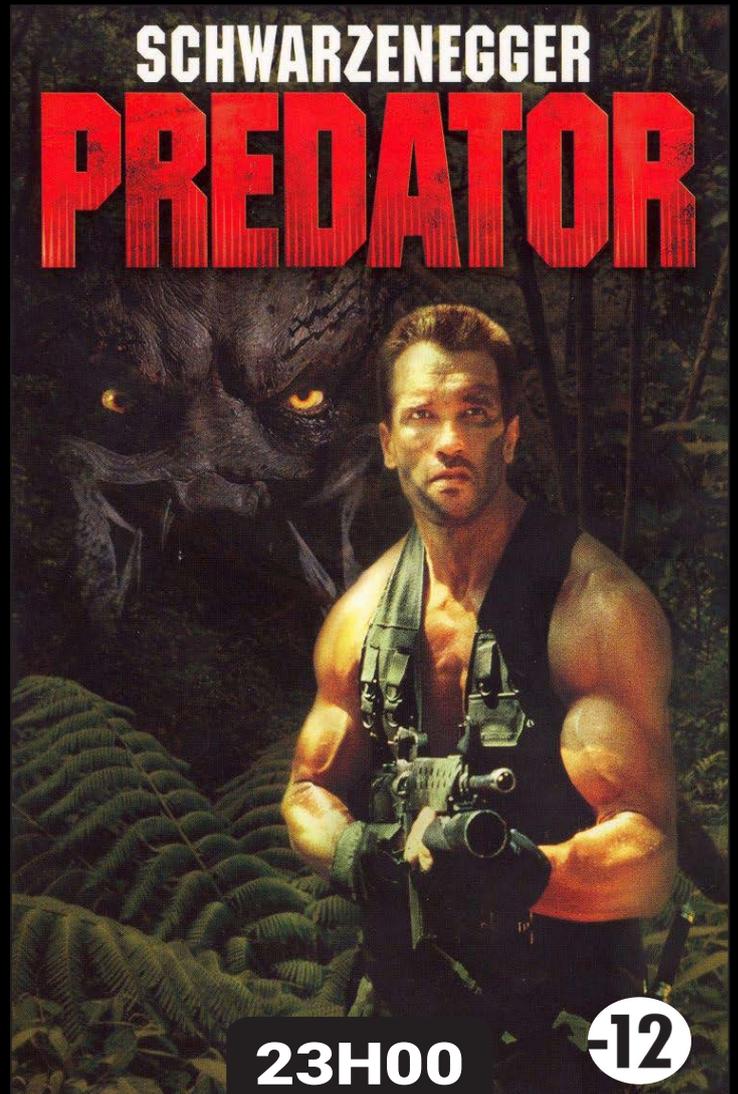
8 JUILLET
GRANGE DE MALASSIS

5

EUROS



21H00



23H00

12

DES 19H00 PIQUE-NIQUE OU RESTAURATION SUR PLACE

INFORMATIONS PRATIQUES



SITE INTERNET DE LA MAIRIE
WWW.MAIRIE-ROINVILLE.FR

01 64 59 72 82
2 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN



VOTRE MAIRIE



HORAIRES D'OUVERTURES :

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
Mardi et Jeudi
13h30 - 17h15
Samedi
9h - 12h



NOUS CONTACTER :

Communication
roinville.infos@mairie-roinville.fr

Courriel de l'école :
0910073k@ac-versailles.fr

Courriel des parents d'élèves :
pe2roinville@gmail.com



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Service urbanisme
urbanisme@mairie-roinville.fr

Service état civil-accueil
contact@mairie-roinville.fr

Service culturel
bibliothèque@mairie-roinville.fr

LES PHARMACIES DE GARDE MONPHARMACIEN.IDF.FR



10 | Ph Centrale
JUIL | Linas

17 | Croix St jacques
JUIL | Dourdan

24 | Ph Centrale
JUIL | Etrechy

31 | Des 3 Vallées
JUIL | St Chéron

07 57 54 20 61

DÉCHÈTERIE DOURDAN

Lundi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45 Samedi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45
Mercredi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45 Dimanche : 9H - 12H45
Vendredi : 14H - 17H45



LE MOT DU MAIRE

CHÈRES ROINVILLOISES, CHERS ROINVILLOIS,

Nous nous étions quittés cet hiver avec le dernier Roinville infos dans lequel nous annoncions un sondage quant à l'avenir de notre bulletin municipal, son rythme de parution, son organisation, sa rédaction, son maquetage, son impression, sa distribution, son coût.

Nous souhaitons nous servir des résultats de ce sondage communal pour nous forger de nouvelles convictions et réformer ce bijou de la couronne, comme j'aime tant l'appeler. Car il représente un outil formidable pour communiquer avec vous et démontrer une présence municipale dans vos vies quotidiennes. Mais il constitue également une charge de travail significative pour les personnes qui œuvrent à sa création. Cette charge est le fruit de notre politique éditoriale depuis juillet 2020, à savoir donner, dans le format le plus attirant possible, le plus d'informations utiles aux Roinvillois sur la vie communale et au-delà. Je le répète : le Roinville infos doit informer et faire parler de lui. Il ne faut rien céder là-dessus.

Toutefois, nous avons été quelque peu déçus des retours de ce sondage. Ils furent très peu nombreux. Les résultats sont certes clairs, mais peu représentatifs : une écrasante majorité pour un bulletin municipal bimensuel. Certaines réponses ont insisté sur l'importance de garder un rythme mensuel. D'autres ont proposé de dématérialiser complètement le bulletin à travers un envoi par courriel ou une présence sur le site Internet de la mairie. En somme, ce sondage sur lequel nous comptions tant s'est révélé peu efficace. La démocratie participative touche parfois ses limites. Parallèlement, nous avons été sollicités à l'oral ou à l'écrit par certains Roinvillois inquiets de ne pas voir arriver le nouveau bulletin. Or, ceux-ci, après discussions, convenaient parfois que le rythme de parution et le contenu étaient peut-être inadaptés pour un village de notre taille.

Forts de ces constats ambivalents, nous avons donc décidé de prendre le temps de réfléchir à la nouvelle version du Roinville infos, à sa nouvelle organisation, à ses contenus (et leurs producteurs) et son contenant (et son maquetteur). Nous avons été aidés, en cela, par les conclusions printanières du diagnostic de notre organisation administrative diligenté par le centre de gestion cet hiver, qui a clairement mis en lumière la complexité et les lacunes de notre organisation. Nous en avons discuté avec notre futur imprimeur, avec d'autres villages, avec les membres du conseil municipal qui contribuent à sa production, avec la communauté de communes et sommes tombés d'accord sur plusieurs orientations : 1) il y a une logique à faire basculer notre rythme de parution à une fois tous les deux mois, soit 6 numéros par an ; 2) il y a un travail à effectuer pour continuer de vous informer par écrit, dans un format à inventer, lorsque des nouvelles importantes apparaissent, même en dehors du rythme bimensuel ; 3) nous avons commencé et allons continuer à rationaliser notre organisation interne pour produire et distribuer le Roinville infos.

Le numéro que vous tenez entre les mains a ainsi été écrit à 90% par une personne, maqueté par une autre, imprimé par une entreprise professionnelle et distribué par encore une autre personne, soit 3 personnes de la mairie au global, 2 élus et un agent. En fin d'année dernière, 7 à 8 personnes pouvaient intervenir dans l'élaboration du magazine. Cette nouvelle organisation va désormais se stabiliser pour tâcher de sortir un numéro en début de mois en septembre, novembre, janvier, mars, mai et juillet de chaque année.

Pour conclure, nous vous remercions pour votre patience et compréhension au regard de ces évolutions qui nécessitent du travail et du temps. Je vous remercie tout particulièrement. La petite taille de notre structure nous contraint parfois à faire des choix difficiles mais celui concernant le Roinville infos nous a semblé nécessaire. Je vous souhaite donc une excellente et longue lecture estivale, à la plage ou à la montagne, à Roinville ou ailleurs ! Cette lecture sera longue car il s'est passé beaucoup de choses à Roinville lors des derniers mois ! Entre le vote du budget, la victoire de Roinville aux intercommunes, les différents travaux entrepris et les multiples fêtes, vous constaterez que notre village est bel et bien dynamique !

Excellentes vacances d'été à tous !

Guillaume BELLINELLI
06 34 45 00 71



Rencontrez votre maire le samedi de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous et sur rendez-vous dans la semaine.



Suivez l'actualité de votre maire et de la commune
facebook.com/guillaume.bellinelli.39

L'ACTU MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Les procès-verbaux et les comptes-rendus complets de chaque conseil municipal seront à retrouver sur le site Internet de la commune en cours de refonte. Il en va de même concernant les conseils communautaires dont les procès-verbaux sont présents sur le site internet de la CCDH.

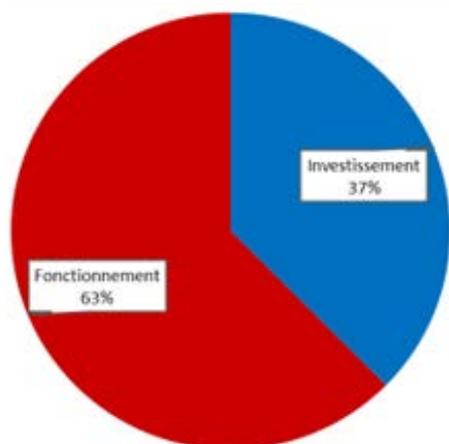
UN BUDGET POUR DYNAMISER LE VILLAGE DE DEMAIN

Le conseil municipal a voté le 12 avril, malgré un contexte économique particulièrement difficile, un budget primitif conservant un service public fort, en investissant dans des projets d'avenir et sans augmenter la fiscalité locale.



Le budget primitif est un acte juridique qui autorise les recettes et les dépenses de la commune. Le budget d'un village, c'est comme le budget d'une famille : les recettes et les dépenses doivent impérativement s'équilibrer ! D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Il est dit primitif car il peut évoluer en cours d'année en fonction de certains événements ou projets à mener.

Une répartition par section



Investissement pour un total de 939 808 € pour les travaux, les dépenses d'équipement, l'achat de matériel et le remboursement de l'emprunt.

Fonctionnement pour un total de 1 567 124 € correspondant à toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune : charges à caractère général (fluides, restauration scolaire, contrat de maintenance et prestation de service, ...), de personnel, soutien aux associations et intérêts de la dette.

Un budget maîtrisé grâce aux efforts des dernières années

Entre l'envolée extraordinaire des coûts de l'énergie (gaz et électricité) et l'inflation qui pèse lourdement sur les prix et qui amputent considérablement notre budget de fonctionnement, le contexte économique dans lequel a été élaboré le budget 2023 de la commune est particulièrement contraint. Les résultats de clôture des précédents exercices permettent néanmoins, et malgré tous ces facteurs, de ne pas amoindrir la qualité des services publics de proximité rendus aux usagers (entretien de la commune, périscolaire, bibliothèque, accueil en mairie, urbanisme). En effet, la gestion disciplinée et rigoureuse du budget en 2022 a permis de générer un excédent sur la section de fonctionnement d'un peu plus de 200 000 €, ce qui est une prouesse compte tenu du contexte. Dès lors, grâce à ces excellent résultats, les projets et chantiers lancés et à lancer seront poursuivis et amplifiés pour moderniser et dynamiser notre village.

Evolution des principales inscriptions budgétaires
réalisé 2018 à 2022 et budget primitif 2023

| | CA 2018 | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 | CA 2022 | BP 2023 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 011 gestion courante | 333 010 | 299 731 | 257 577 | 332 010 | 269 272 | 412 250 |
| 012 personnel | 527 206 | 551 625 | 547 797 | 570 349 | 592 560 | 640 000 |
| 65 subventions & ind. élus | 90 395 | 82 363 | 91 184 | 103 434 | 97 938 | 103 355 |
| 66 intérêts dette | 15 573 | 14 020 | 11 815 | 9 985 | 9 292 | 23 659 |
| Total dépenses fonctionnement | 993 457 | 982 182 | 933 702 | 1 074 666 | 995 001 | 1 567 124 |
| résultat n-1 positif | 115 154 | 110 597 | 266 723 | 403 852 | 345 429 | 348 937 |
| 70 produits des services | 86 151 | 92 312 | 56 265 | 80 449 | 91 501 | 80 400 |
| 73 fiscalité | 916 265 | 936 468 | 975 381 | 961 176 | 1 045 981 | 1 072 745 |
| 74 dotations | 85 621 | 78 439 | 84 554 | 73 554 | 70 825 | 50 043 |
| 75 autres produits | 20 990 | 19 724 | 37 979 | 18 059 | 21 175 | 14 999 |
| Total recettes fonctionnement | 1 138 900 | 1 138 307 | 1 161 773 | 1 174 131 | 1 229 637 | 1 567 124 |
| résultat n-1 négatif | | | | 90 941 | 157 889 | 224 957 |
| 16 remboursement emprunt | 65 113 | 66 233 | 67 344 | 68 574 | 374 507 | 74 000 |
| 20 immo. incorporelles | 9 060 | 30 471 | 10 920 | - | - | 57 500 |
| 21 immo. corporelles | 94 172 | 222 522 | 195 968 | 129 173 | 283 477 | 583 351 |
| Total dépenses investissement | 169 520 | 319 226 | 274 232 | 260 689 | 657 983 | 939 808 |
| résultat n-1 positif | 8 969 | 89 822 | 60 323 | | | |
| 10 dotations | 161 807 | 277 202 | 85 978 | 146 411 | 192 615 | 264 958 |
| 13 subventions reçues | 82 065 | 6 525 | 30 991 | 9 037 | 16 650 | 237 690 |
| Total recettes investissement | 250 372 | 289 727 | 122 968 | 193 740 | 590 915 | 939 808 |

Dans la continuité des projets lancés, le site internet modernisé sera en ligne pour la rentrée. Les sanitaires de l'école vont être mis aux normes PMR et l'aménagement de certaines classes va être revu pendant l'été. La transition écologique reste au cœur des priorités et les dépenses se concentrent sur les économies d'énergies pour lesquels des subventions ont été demandées. La consultation pour la modernisation de notre éclairage public avec le passage en LED sur la commune est en cours.

Les projets d'investissement pour 2023.

S'agissant des services administratifs, **le nouveau site Internet** de la commune plus moderne, plus ergonomique et proposant plus de solutions dématérialisées pour nos services publics (paiement du périscolaire, réservation des salles en ligne, prise de rendez-vous en ligne à terme, etc.) sera lancé à la rentrée de septembre ;

S'agissant de l'école, **les sanitaires de l'école** vont être mis aux normes des personnes à mobilité réduite (PMR) et du nombre de toilettes par enfant compte tenu de la taille de notre complexe scolaire, dès cet été. Deux aménagements de classes vont être effectués également pendant l'été avec l'inversion de la garderie et de la classe de Mme SOUM et l'inversion des deux classes de maternelles. Également, la mairie a acheté une structure gonflable de 7 mètres par 4, prochainement inaugurée lors de la

kermesse de l'école, et qui sera utilisée dans la plupart des événements communaux et prêtée aux associations dès que cela sera possible – pour le plaisir de nos petits roinvillois ;

S'agissant de **la transition écologique et énergétique**, elle est au cœur des priorités et un projet d'investissement d'ampleur dans nos différents bâtiments a été échafaudé pour rénover thermiquement notre mairie, notre école, nos salles et nos appartements communaux. Celui-ci s'élevant à des sommes importantes, une recherche de subventions et de financements connexes est en cours pour le mener à bien. Aussi et surtout, la consultation en vue du marché public pour la modernisation de notre éclairage public avec le passage en LED, l'installation d'horloges astronomiques et l'harmonisation de nos candélabres est en cours. Les travaux devraient démarrer à l'automne/hiver 2023. En outre, un nouveau projet de plantations de haies et d'arbres fruitiers est en cours de réflexion sur la zone de Malassis. Enfin, un projet de création de mares de rétention d'eaux pluviales est à l'œuvre, en concertation avec les agriculteurs roinvillois intéressés ;

S'agissant des travaux, un projet de rénovation de **l'axe routier entre La Bruyère et Marchais** a été travaillé du fait du caractère hautement critique de cette voirie. Une demande de subvention est en cours d'instruction auprès du département de l'Essonne. Également, un projet de travaux pour réalimenter la mare de Marchais en eaux pluviales est à l'étude (attente des devis). Enfin, un nouveau travail sera lancé au second semestre pour la construction de places de parking et d'une plateforme pour les poubelles à Mesnil-Grand et l'incitation à la rénovation de la place de la Butte Rouge ;

S'agissant de notre politique associative et sportive, au-delà des subventions d'investissement données chaque année aux associations sportives, la municipalité a préparé un nouveau projet d'investissement pour créer un **éclairage nocturne des terrains de tennis** communaux et permettre au club de tennis de donner plus de cours le soir, pendant la belle saison, et d'augmenter son attractivité. Une demande de subvention a été faite auprès de l'agence nationale du sport et nous sommes désormais dans l'attente de leur réponse, positive ou négative, qui déterminera cet investissement. Également, un projet de rénovation de nos terrains de boules est en cours de réflexion ;

S'agissant de **l'embellissement de notre village**, une commande de tables de jardin, de bancs, de poubelles et de nouveaux panneaux d'affichages a été effectuée. Ceux-ci seront progressivement installés dans toute la commune, notamment dans nos chemins de randonnée et dans nos espaces de convivialité (parc de l'école, plateau de malassis) ;

S'agissant de la **politique culturelle** de la commune, outre l'octroi de subventions pour l'organisation de la fête de la musique, d'une exposition de photographies et des représentations de l'association de théâtre, la municipalité organisera cette année son premier cinéma en plein air (8 juillet) et une nouvelle exposition de peintures (21/22 octobre) ;

S'agissant de la **politique des fêtes** de la commune et du vivre-ensemble, la municipalité organisera et/ou financera intégralement la brocante, les intervillages, le pique-nique républicain du 14 juillet, la fête de la Saint-Denis, un loto (29 octobre) et le marché de Noël ainsi que le passage du père Noël dans le village ;

S'agissant de la **politique pour le patrimoine de la commune**, un projet de modernisation du cimetière sera enclenché en 2023. L'église Saint-Denis fera l'objet de petits travaux de rénovation (renouvellement de son horloge et de son éclairage intérieur). Un projet de rénovation du lavoir de Mesnil-Grand est également à l'étude.

Focus sur la taxe foncière

Roinville n'augmentera pas le taux de la taxe foncière en 2023 mais elle va tout de même subir une augmentation due à la revalorisation forfaitaire des bases cadastrales de 7,1% fixée par la loi de finances pour 2023, qui s'appuie sur l'indice des prix à la consommation harmonisé entre les mois de novembre N-2 et novembre N-1. Et cela même dans les communes comme la nôtre où le taux de la taxe reste inchangé cette année. À noter qu'une réflexion a été amorcée lors du conseil municipal du 14 avril 2023 pour envisager une baisse du taux de la taxe foncière en 2024 ou 2025 si le contexte économique le permet et sans, pour autant, affaiblir nos services publics et nos investissements.

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Dans le cadre de ce conseil municipal extraordinaire pour déterminer les grands électeurs de la commune de Roinville-sous-Dourdan qui participeront au vote pour les élections sénatoriales, il a été voté que nos trois grands électeurs seront : Guillaume BELLINELLI, Lise DUHAY et Paul FUGAZZA.

■ L'ÉTAT CIVIL

Décès:

Filomena LOMBARDO, épouse FRAYSSE, décédée le 12 janvier 2023 ;
Nicole Marie Rose PIERRE, épouse ROUSSEL, décédée le 30 janvier 2023 ;
Monique Yvette Geneviève SANLIS, décédée le 15 février 2023 ;
Justice DANSO, décédé le 28 mars 2023 ;
Fernand Bernard KUCHNER, décédé le 9 avril 2023 ;
Jacques François DUVOIR, décédé le 9 avril 2023 ;
Vincenzo MANZONI, décédé le 13 avril 2023 ;
Janine QUERNÉ, décédée le 16 avril 2023 ;
Michel Marcel René SALLARD, décédé le 19 avril 2023 ;
Marie-Thérèse HAMEAUX, épouse PAUX, décédée le 10 mai 2023 ;
Josiane Marie-Josèphe AUFFRET, épouse VIAL, décédée le 26 mai 2023.

Naissance:

Keylon Pascal Franco RUSSO, né le 20 octobre 2022 ;
Hortense Luce MAO, née le 9 janvier 2023 ;
Lily Charlotte Louise JEHL CORBEAU, née le 31 janvier 2023 ;
Ysé Laurence Marinette MEURIOT, née le 1er mars 2023 ;
Loucas NEGRIER BONNET, né le 18 avril 2023 ;
Ilyes BANOUSKOU, né le 5 juin 2023.

Mariage:

Union de Mme Isabelle LOZIER et de M. Ange HAPPI DEUKOU le 18 mars 2023 ;
Union de Mme Laurine DIRIENZO et de M. Sébastien LEVY le 1er avril 2023 ;
Union de Mme Delphine BREURE et de M. Ludovic BELLINATO le 7 avril 2023 ;
Union de Mme Aurélie PAGNON et de M. Jérémy CELESTE le 22 avril 2023.

■ AUTRE INFORMATION

Le site Internet de la mairie étant en cours de modernisation, les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles à la mairie ou par courriel dans l'intermède.

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :



PanneauPocket

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être
**ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU**

Les événements locaux,
l'actualité et les alertes de la
Mairie sont toujours dans
votre poche, où que vous
soyez, quand vous le
souhaitez.



*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.

LES ACTIONS DE LA MAIRIE

■ VIE ÉCONOMIQUE

Le salon des VDI et autoentrepreneurs

Le dimanche 2 avril, la grange de malassis accueillait le premier salon des VDI (vendeurs à domicile indépendants) et des autoentrepreneurs du dourdannais, organisé par une jeune Roinvilloise, Stéphanie KALMBACH. Et l'événement fût un grand succès avec de nombreux exposants spécialisés dans des ventes de produits et de services très différents (produits de beauté, bougies, vêtements, tournage

de vidéo, pierres précieuses, etc.) avec un public au rendez-vous. Nous avons cherché à inciter l'organisatrice à renouveler cette expérience chaque année et espérons que nous nous retrouverons l'année prochaine pour un prochain rendez-vous de ce type !

Natalie LAPINA
conseillère déléguée
aux fêtes



Un marchand de fruits et légumes locaux tous les mercredis matins

À la suite de discussions avec la mairie depuis le mois d'avril et un accord de partenariat signé à la fin du mois de mai, le marchand de fruits & légumes locaux et de qualité « Fraîcheur locale » sera présent tous les mercredis de 8h30 à 12h30, sur la place du vieux théâtre (place d'Aldi), et vous proposera plusieurs produits locaux en circuit court tels que des

confitures et du miel, des œufs frais, des pâtes, des légumineuses et de la farine.

Jocelyne PINTO
conseillère aux
associations et
aux fêtes



Les marchés du printemps et du début de l'été

Deux ans après son lancement, le marché de produits locaux et de bouches de notre commune du dernier dimanche du mois, place du vieux théâtre (place d'Aldi) est toujours aussi vivant. Désormais composé d'un boulanger et du vendeur de produits locaux et bios – le Haricot Magique – ainsi que d'autres exposants de produits de beauté, de vendeurs à domicile indépendants, il permet également d'organiser des événements de qualité qui ont lieu le même jour comme le troc aux plantes du 30 avril dernier ou la fête des mères du 28 mai dernier où la

municipalité a offert une rose à toutes les mères présentes. Le marché sera fermé cet été mais reprendra le dernier dimanche du mois de septembre, soit le dimanche 24 septembre, avec – nous y travaillons fortement – le retour de notre poissonnier préféré et de nouveaux exposants en lien avec le fromage, la viande et la charcuterie. N'hésitez donc pas à venir faire vos courses pour acheter des produits locaux et de bouche !

Natalie LAPINA
conseillère déléguée
aux fêtes



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Les travaux de rénovation de l'escalier de la cour de récréation

L'escalier central était abimé par le temps, des briquettes étaient décelées. Il devenait dangereux pour nos écoliers ainsi que pour le personnel communal du périscolaire et l'équipe enseignante. Il semblait donc nécessaire de procéder à des travaux de réparation. Ceux-ci ont été menés lors des vacances de pâques et le résultat est tout à fait concluant.

Jean-Yves SANCHEZ
Adjoint aux travaux



PAS TOUT À FAIT RIO MAIS PRESQUE !

Même si le soleil a peiné à percer lors de la fin du mois de mars, toute l'école a fêté le printemps en organisant un carnaval joyeux et gourmand. Les princesses ont croisé les personnages de mangas, des chevaliers ont traversé le temps pour discuter avec des footballeurs, des héros de Marvel ont joué avec des danseuses de flamenco...

Un grand bravo à tous les élèves pour leur implication et la recherche de déguisements parfois... très originaux ! Si cette journée reste mémorable, c'est aussi parce que l'après-midi, tous les gourmands dégustent les crêpes confectionnées dans la matinée. L'équipe enseignante remercie les parents qui ont pu prêter du matériel

ou être présents pour aider. Merci aussi à l'équipe du périscolaire pour leur participation. À l'année prochaine !

Mme CHEVALLIER.



Le rebouchage des nids de poule

Quelques nids de poules apparaissent régulièrement sur de nombreuses routes de la commune. Les raisons de cette détérioration naturelle sont nombreuses : circulation des véhicules qui augmente d'année en année, fortes pluies, fortes sécheresses désormais pendant la période estivale et enfin le gel hivernal. Comme depuis 2021, la municipalité a décidé de faire reboucher 27 trous dans nos voiries à l'hiver

dernier par une société spécialisée. Bien que cette dépense soit importante, elle reste une nécessité pour assurer la sécurité routière dans notre village.

Jean-Yves SANCHEZ
Adjoint aux travaux



Projet d'investissement pour rénover les toilettes de l'école Josquin-des-Prés

Dans une situation de non-conformité depuis la dernière rénovation de 2014, les toilettes de l'école Josquin-des-Prés devraient faire peau neuve en 2023. En concertation avec les agents du périscolaire, l'équipe enseignante, l'inspection académique et les services de l'État, l'équipe municipale travaille depuis près d'un an sur un projet de rénovation des toilettes se situant à côté de la garderie. Augmentant

significativement le nombre de toilettes de notre école et aménageant de manière optimisée l'espace concerné, le projet est chiffré pour une somme de 65 000 € et a obtenu une subvention de l'État à hauteur de 50%. Les travaux devraient commencer en juillet 2023.

Lise DUHAY adjointe
en charge des
subventions



Débouchage des canalisations de la mare de Marchais

La mare de Marchais s'assèche et il s'agit d'un problème central pour le hameau de Marchais et pour notre village. Problème remonté lors de la campagne électorale de 2020, le bassin de rétention d'eaux pluviales d'une partie du hameau de Marchais qui se situe avant le chemin des Murgers n'est plus alimentée en quantité suffisante depuis le chantier de création du dos d'âne présent à l'intersection entre la rue de la Butte aux Loups et la rue de la Courre aux Lièvres, chantier effectué lors de la précédente mandature. Après l'apport de plusieurs citernes d'eau lors de la sécheresse de l'été dernier, la municipalité travaille depuis octobre dernier à une solution pérenne pour alimenter la mare. Une première

étape a été franchie en avril dernier puisque la municipalité a chargé une entreprise spécialisée de nettoyer les cinq canalisations d'eaux pluviales de la mare avec un système à haute pression sur 80 mètres de tubes. Seules les deux canalisations issues de la rue de la Butte aux Loups étaient sales, composées en forte quantité de gravas et de terre. Une seconde étape aura lieu prochainement avec la réfection du dos d'âne et le retour à un système de drainage efficace des eaux pluviales pour alimenter la mare. Une solution technique est en cours d'étude avec un cabinet d'études.

Lise DUHAY adjointe
au développement
durable



Transformation des poteaux d'affichage métalliques des ronds-points de la route départementale 116

Les poteaux d'affichage métalliques installés en 2021 sur les deux ronds-points de la route départementale 116 ont fait l'objet d'une double opération au mois de mars : le retrait de la partie haute des poteaux (surdimensionnés de l'avis général) d'une part, et la plantation d'essences végétales grimpantes aux pieds des poteaux afin d'avoir un ensemble végétalisé et embelli d'ici à deux ans d'autre part. La

municipalité tient à remercier l'équipe des services techniques pour ce travail et en particulier les deux membres du groupe de travail consacré à ce sujet.

Hugo BARILLER
conseiller au
développement
durable



Travaux de modernisation de la salle Saint-Denis

Un plan de rénovation des salles municipales est progressivement mis en œuvre pour redorer le blason et les équipements de notre grange de malassis et salle Saint-Denis. C'est la salle Saint-Denis qui a d'abord été ciblée. La municipalité a ainsi remplacé ses radiateurs et son WC mais l'a aussi équipé de nouveaux électroménagers neufs pour améliorer le confort des administrés qui la louent quasiment

toutes les semaines. Les radiateurs « grille-pains », le WC qui fuyait et le petit réfrigérateur sont désormais de l'histoire ancienne, pour votre plus grand bonheur. Un projet de réfection de sa peinture et de sa toiture est également en cours de réflexion.

Natalie LAPINA
conseillère déléguée
aux fêtes



■ DÉVELOPPEMENT DURABLE & TRANSPORTS

Opération annuelle de sauvetage des crapauds à Roinville

Effectuée avec l'approbation de M. le maire entre le 27 janvier et le 25 mars 2023 sur le bord du chemin de Malassis, l'opération annuelle de sauvetage des crapauds roinvillois toujours organisée par M. Michel PRUDO du CPN Val-de-Seine, s'est articulée autour de la pose de 6 seaux et de 50 mètres de plages en plastique blanches. Elle a surtout été soutenue par la participation de Catherine DELCOURT, de Corinne MARCEAU, d'Alain BARNOLE, de Lionel

LAPINA et de Jonathan BENOUDNINE, adjoint à la culture de notre village, que la municipalité et M. PRUDO remercient du fond du cœur ! 8 crapauds ont pu être sauvés grâce à eux, dont deux accoucheurs !

Jonathan BENOUDNINE
adjoint à la culture



Lutter contre les dépôts sauvages (épisode 9)

Une expérience à l'échelle du hameau de Plateau est lancée avec la pose de panneaux pour prévenir des amendes encourues (notamment celles votées au conseil municipal en 2022) et dissuader les personnes qui ne comprennent pas que la nature n'est pas une décharge à ciel ouvert. La municipalité compte sur ces actions pédagogiques pour faire réfléchir les personnes responsables de ces délits. Chaque année, nous constatons des dépôts d'immondices, de déchets végétaux, des voitures incendiées qui sont abandonnés dans nos chemins creux et le long des routes. Force est de constater qu'il est difficile de dresser un portrait-robot des responsables de ces actes. Toutefois, depuis trois ans, nous renforçons notre arsenal de mesures en la matière et surtout le contrôle de leur application. La mairie vous invite à être vigilant et à nous aider à préserver

notre environnement et nos paysages. N'hésitez pas à signaler à l'accueil de la mairie ou aux élus les dépôts que vous constaterez. Ces panneaux semi-provisoires, s'ils prouvent leur efficacité, seront remplacés par des panneaux définitifs dans l'ensemble des zones sensibles. Pour votre bonne information, entre février et avril 2023, 7 nouveaux dépôts sauvages ont été déclarés à la gendarmerie et 4 ont fait l'objet d'une intervention de la part des équipes municipales qui se rendent à la déchetterie aux frais de la commune lorsqu'on accepte les déchets (ce qui n'a pas été le cas des pneus découverts à Plateau début avril, voir photographie).

Hugo BARILLER
conseiller au
développement
durable



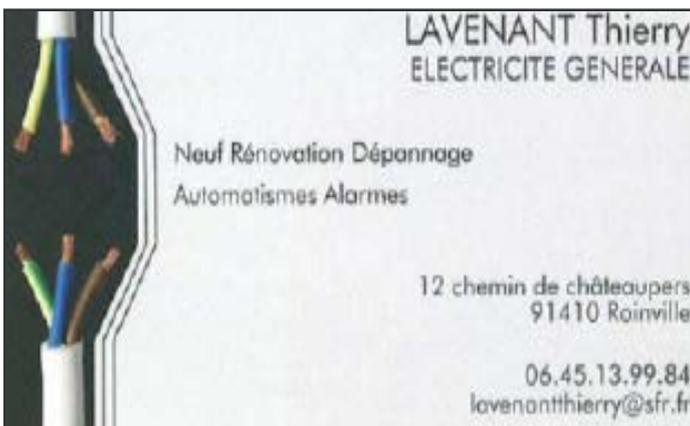
La première journée de la biodiversité du 11 mars 2023



Le 11 mars dernier, la municipalité – grâce au travail formidable de notre bibliothécaire – a organisé la première journée de la biodiversité en lien avec le CPN Val de Seine. L'objectif était de faire œuvre de pédagogie auprès des petits et des grands en matière de préservation de la biodiversité et des différentes espèces présentes à Roinville. En présence de notre député M. Alexis IZARD qui nous a fait l'honneur de sa présence, M. le maire a pu remettre la médaille municipale de l'engagement à M. Michel PRUDO, Roinvillois de cœur

qui œuvre inlassablement et avec panache pour la biodiversité de notre village depuis de nombreuses années. Mille mercis à lui et chapeau bas à ce grand Monsieur !

Anne BELLINELLI
conseillère membre
de la commission
culture



Comment débroussailler au mieux votre jardin ?

La municipalité tient à vous rappeler que le débroussaillage de votre jardin constitue une action utile qui vise deux objectifs : éviter la propagation des feux de talus et préserver l'environnement et la biodiversité. En effet, avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante. Le débroussaillage consiste en la réduction de la masse de végétaux sur un terrain et non pas en la suppression totale de la végétation (coupe rase, défrichage). Cela se matérialise par plusieurs actions : couper les arbustes morts et les branches sèches, couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux, élaguer les arbres conservés, supprimer les arbustes sous les arbres, couper

les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions, limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments, nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin, éloigner les réserves de bois des constructions, éliminer les déchets en déchetterie). Les opérations de débroussaillage s'appliquent dans une zone de 50, voire 100 mètres autour de vos bâtiments ou de vos équipements. Elles sont parfois obligatoires dans certains départements et certaines communes particulièrement à risque (voir le site feux-foret.gouv.fr pour voir si les communes que vous connaissez sont concernées). Contrairement aux idées reçues, le débroussaillage permet notamment un apport de lumière au sol qui favorise l'arrivée d'un riche cortège de faune et de flore. Si la coupe des arbres, arbustes et branches

a généralement lieu entre octobre et février, l'évacuation des déchets doit plutôt prendre place entre mars et avril. Enfin, l'entretien de la pelouse et des broussailles à une taille basse s'effectue entre mai et septembre.

**Lise DUHAY adjointe
au développement
durable**



Le chantier participatif 2023 des « Haies Magiques »

La première campagne 2023 de plantation des haies dans notre village a été une grande réussite lors de cet hiver. Le chemin des prés accueille désormais une haie fruitière de 250 plants avec une végétation locale qui d'ici à quelques années verra ses premiers fruits arrivés. Nous aurons ainsi le plaisir d'en cueillir en nous promenant. Cette haie fruitière a été plantée par une classe de BTS dans le cadre d'un chantier participatif et son inauguration a eu lieu le 6 mars dernier. Dans la foulée de ce premier élan, nous avons poursuivi nos plantations dans le jardin public, qui jouxte l'école maternelle, avec la venue massive de deux escouades de scouts dynamiques, de bénévoles et bien sûr de Roinvillois passionnés ! Nous avons ainsi planté dans le jardin public une haie bocagère le long de l'Orge ainsi que quelques arbres fruitiers en avant plan. Parallèlement, une haie brise-vue a été plantée en concertation avec

l'équipe enseignante le long du grillage de la cour de l'école maternelle, afin de préserver la tranquillité de nos écoliers et d'embellir cet espace. Un rabattage des bambous a permis de regagner de l'espace sur les bacs de plantations pédagogiques de la maternelle ainsi que la création d'une haie brise-vue le long de la clôture en mitoyenneté. Ce projet a vu le jour grâce à la motivation des nombreux bénévoles qui y ont participé. La municipalité les remercie grandement ! D'autres projets sont en cours de développement, à l'instar de la création d'un espace de biodiversité comestible au cœur de notre village qui sera soumis à vos votes cet automne dans le cadre du budget participatif écologique de la région Île-de-France. J'espère que cette sensibilisation à la biodiversité vous fera voter en nombre ! Des informations plus précises vous seront communiquées lors de cet automne.



**Lise DUHAY adjointe
au développement
durable**





■ SÉCURITÉ

La sécurisation du passage piéton de la salle de l'Arsenal et du carrefour de la mairie

Afin de garantir plus de sécurité aux nombreux roinvilloises et roinvillois ainsi qu'à leurs enfants qui franchissent les passages pour piétons du carrefour de la mairie, la municipalité a fait ajouter sur les deux feux tricolores de la rue du Général DE GAULLE une croix grecque. Grâce à ce nouveau dispositif, chaque passant peut désormais traverser en toute sécurité le carrefour au feu rouge car la croix les aura avertis. Également,

en vue de la sécurisation du passage piéton reliant la salle de l'Arsenal au parking de la mairie, le bouton d'appel pour le feu rouge du côté du lavoir a été remplacé ainsi que le boîtier des figurines.

Jean-Yves SANCHEZ
Adjoint à la sécurité



Les horaires de bruit et l'interdiction de faire du feu



Pour votre bonne information, un arrêté municipal précise les règles d'utilisation des tronçonneuses, tondeuses à gazon, motoculteurs, débroussailluses, engins de chantier et matériel de bricolage à moteur. L'utilisation de ces différents engins est autorisée du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ainsi que le dimanche de 9h à 12h.

Elle est rigoureusement interdite le dimanche après-midi et les jours fériés.

Jean-Yves SANCHEZ
Adjoint à la sécurité

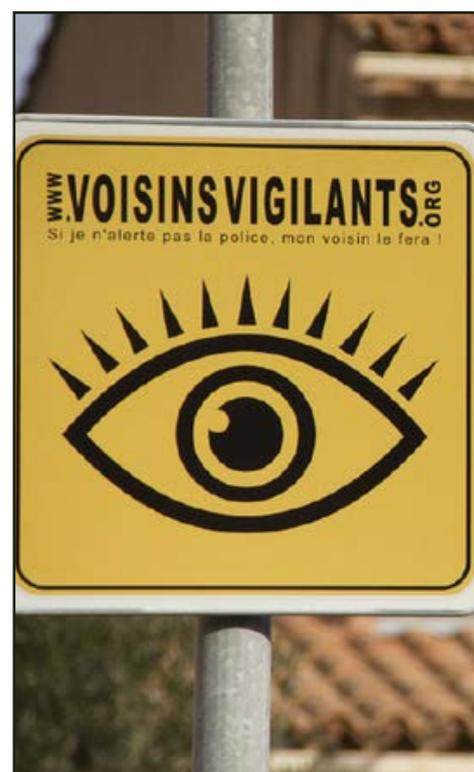


Appel aux volontaires non-élus pour participer au dispositif de voisins vigilants potentielle réunion publique en septembre si engouement et toute la commune couverte

Lors de la précédente mandature, un dispositif de voisins vigilants avait été conjointement mis en place par la mairie et la gendarmerie dans notre village. Celui-ci visait à créer un réseau d'administrés non-élus dans l'ensemble de la commune, permettant de quadriller l'ensemble des hameaux et lotissements, et ayant une double mission : diffuser aux riverains et voisins les informations en lien avec la sécurité et la gendarmerie et faire remonter les informations vues sur place à la gendarmerie et à la mairie. Dans le cadre de notre action commune en matière de sécurité et notamment de lutte contre les dépôts sauvages, les incivilités et la vitesse routière, la municipalité a décidé de faire un nouvel

appel aux volontaires qui souhaitent s'inscrire comme référent voisin vigilant de leur lotissement ou de leur hameau. N'hésitez donc pas à vous signaler auprès de la mairie si vous décidez de vous impliquer dans ce dispositif. Si un nombre pertinent de personnes s'engagent dans cette démarche et qu'une couverture géographique convenable de notre village est atteinte, la municipalité organisera une réunion publique en lien avec la gendarmerie au début de l'automne. Nous vous remercions par avance pour votre aide.

Jean-Yves SANCHEZ
Adjoint à la sécurité



La tranchée anti-intrusion des personnes du voyage le long du chemin de Malassis

À la suite de la venue, lors des trois dernières années, de personnes du voyage au niveau du terrain en face de la grange de Malassis et surtout de leur dernière visite non-concertée, la municipalité a décidé de créer une tranchée anti-intrusion le long du chemin de Malassis pour protéger ce terrain et favoriser une logique de discussion et de concertation préalable avec les personnes du voyage. Les travaux sont

intervenues dans le courant du mois de mars dernier et sont désormais achevés.

Jean-Yves SANCHEZ
Adjoint aux travaux



Le remplacement du dos d'âne du chemin de la Cavée à Beauvais et de l'installation des plots de sécurité en haut de la rue des Vignes



À la suite d'une dégradation probablement due à la vitesse du passage sur cette route ainsi qu'aux véhicules de livraison qui l'empruntent, le dos d'âne du chemin de la Cavée (hameau de Beauvais) a dû être remplacé rapidement. Après passage de la commande et réception, un nouveau dos d'âne conforme à la réglementation a été installé le 20 avril

dernier. Également, des plots de sécurité ont été positionnés en haut de la rue des Vignes (hameau de Beauvais), en ligne avec l'engagement pris lors de la réunion publique du 18 juin 2021.

Jean-Yves SANCHEZ
Adjoint aux travaux



■ SOCIAL & EMPLOI

Les sorties de la maison de retraite

Lors de la semaine du 23 mars dernier, les maisons de retraite « Les Jardins de Roinville » et « Le Centenaire de Pussay » ont proposé aux résidents un séjour de quatre jours à Center Parc, en Sologne. 6 pensionnaires accompagnés de 6 salariées ont eu l'opportunité de « sortir » de la maison de retraite pour se retrouver dans un cadre agréable et apaisant. Au programme de ces 4 jours : balade dans les bois, visite de la ferme pédagogique, prendre du bon temps et surtout se reposer. Ce projet de 9 mois mené par Mmes Julie et Estelle PEROT était une grande première pour les deux établissements. Ce fût une très belle réussite ! Les résidents ont adoré

ce moment et ils n'ont qu'une envie : REPARTIR ! La mairie félicite vivement cette formidable initiative !

Jocelyne PINTO
conseillère membre
du CCAS



Assises des finances publiques engagées par le Gouvernement

C'est avec une grande fierté que M. le maire a eu l'honneur d'être invité le 19 juin dernier aux assises des finances publiques organisée par le Gouvernement de la Première Ministre, Elisabeth BORNE, et plus particulièrement par le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno LE MAIRE. En effet, la commune de Roinville-sous-Dourdan a été mise à l'honneur car saluée par les ministres présents pour son excellente gestion budgétaire sur l'année 2022, avec un fort excédent sur la section de

fonctionnement. La commission communale des finances qui s'est elle-même livrée à une revue des dépenses superflues pour la commune depuis trois ans a effectué un excellent travail qui porte de plus en plus ses fruits ! Cela doit nous permettre de financer nos investissements utiles pour les Roinvillois sans emprunter et sans augmenter les impôts locaux.



Distribution du muguet le 1er mai aux plus de 70 ans et à l'EHPAD



Pour fêter le 1er mai avec les aînés du village, la municipalité a organisé la distribution de plus de 60 muguets afin de perpétuer cette tradition qui était autrefois organisée par l'association « Roinville animations ». La nouveauté de cette année a été l'organisation d'un goûter aux Jardins de Roinville. Petits fours et champagne étaient au programme et ce fût un moment que les résidents de la maison de retraite ont particulièrement apprécié. L'équipe

municipale souhaitait remercier grandement l'équipe de la maison de retraite ainsi que son directeur pour avoir joué le jeu de ce beau moment.

Natalie LAPINA
conseillère membre du
ccas



■ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Prise en compte d'une question d'un Roinvillois lors des prochains conseils municipaux

Lors du conseil municipal du 12 avril dernier, les membres du conseil ont adopté à l'unanimité une nouvelle innovation démocratique pour faire vivre le débat public à Roinville : répondre à une question d'administrés au début de chaque conseil municipal tout en débattant des thèmes d'intérêt général abordés par cette question. Dès lors, si vous souhaitez poser votre question au conseil municipal, n'hésitez donc pas à l'envoyer à l'adresse courriel de

la mairie : contact@mairie-roinville.fr. Pour rappel, chaque conseil municipal est filmé et retransmis sur la page facebook officielle de la municipalité (« Roinville-sous-Dourdan »). Il est également possible d'être présent dans la salle du conseil municipal lors de la séance en s'asseyant sur les chaises réservées. Toutefois, il doit être observé que le public doit strictement respecter l'interdiction de s'exprimer pendant la séance, encourant sinon le

risque d'être expulsé de ladite séance en cas d'infraction.

Lise DUHAY adjointe à
la démocratie
participative





■ CULTURE, PATRIMOINE, FÊTES, CÉRÉMONIES & VIVRE-ENSEMBLE

Rénovation de la cloche de l'Église

Depuis plusieurs années, le clocher de notre village était devenu silencieux. Vous avez été nombreuses et nombreux à nous demander de réparer ce symbole si imperceptible et pourtant si essentiel de notre vie à la campagne. C'est ainsi que nous avons entrepris, M. Jean-Yves SANCHEZ, adjoint aux travaux et moi-même, la recherche d'une entreprise pour effectuer une rénovation de la commande du clocher qui était vétuste ainsi que de l'alimentation électrique qui

a été remplacée. Dorénavant, la cloche retentit de nouveau chaque heure et demi-heure de 8h à 20h.

Jonathan BENOUDNINE
adjoint au patrimoine



La modernisation de la gestion du cimetière communal

À la suite de deux visites dans notre cimetière le 27 avril et le 23 juin derniers avec une entreprise spécialisée dans la gestion des cimetières, la municipalité a engagé un travail important de modernisation du cimetière communal à travers une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon. La liste des concessions identifiées est affichée à l'entrée du cimetière et les premiers procès-verbaux constatant l'état d'abandon

ont été signés par M. le maire vendredi 23 juin : 170 tombes ont été identifiées dans ce cadre et une vingtaine d'autres tombes dont la concession est arrivée à échéance lors des vingt dernières années a pu être constatée. Si vous ne pouvez pas vous déplacer et souhaitez avoir plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez contacter la mairie en indiquant le numéro de la concession souscrite ou le nom du concessionnaire. En tant que descendant, vous devez

vous faire connaître dans les meilleurs délais auprès de la mairie pour renouveler la concession si vous le souhaitez ou notifier votre souhait de ne pas la renouveler par courrier ou par courriel à l'adresse contact@mairie-roinville.fr. Vous trouverez ci-dessous la carte actualisée de notre cimetière, avec en rouges, les tombes à relever.

Anne BELLINELLI
conseillère au patrimoine



La cérémonie du 8 mai 1945

L'équipe municipale s'est réunie le 8 mai dernier pour commémorer la fin de la Seconde Guerre Mondiale au monument aux Morts de la commune, situé dans notre cimetière. En présence d'administrés, de notre porte-drapeau Vincent HUOT et du gendarme SAGNA de la brigade de Dourdan, la cérémonie sous le soleil de mai, a permis la lecture du texte du ministre des Armées par notre adjoint à la culture Jonathan BENOUDNINE, puis s'est clôturé par

une allocution du maire et le chant de la Marseillaise. La municipalité tenait à remercier l'ensemble des personnes présentes pour leur effort en faveur du devoir de mémoire, si important en ces temps de guerre à nos portes.

Anne BELLINELLI
conseillère aux
cérémonies



La remise des médailles le 10 juin 2023

À la suite de la victoire de Roinville aux intervillages des 13 et 14 mai derniers, l'équipe municipale, les organisateurs des intervillages et leurs bénévoles ont souhaité remettre les médailles à nos petits roinvillois sans qui la victoire et n'aurait pas été possible ! Ce fût donc un grand plaisir de remettre les médailles en présence de notre conseiller départemental et maire de Dourdan, Paolo DE CARVALHO, ainsi que de notre député, Alexis IZARD. Celui-ci a

d'ailleurs préparé une surprise, avec M. le maire, en remettant la médaille de l'engagement de l'Assemblée Nationale à nos deux organisatrices adorées, Mmes Séverine PÉRACHE et Christelle PETITBON, qui se sont données à 100% pour que ces intervillages soient les mieux organisés possibles. Merci à elles et à tous les participants !

Natalie LAPINA
conseillère déléguée
aux fêtes



La brocante du 21 mai 2023

Merveilleuse brocante que fût celle du 21 mai dernier avec plus de 60 exposants, plus de 800 passants, une équipe de bénévoles superbement motivée pour l'organisation, la restauration et la buvette et, enfin, un soleil splendide ! L'équipe municipale tenait à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au succès de cet événement et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour venir chiner !

Natalie LAPINA
conseillère déléguée
aux fêtes



JEUX

INTERVILLAGES

Cuvée 2023

Les 13 et 14 mai dernier, sur le stade de Sermaise, s'est tenu la 41^{ème} édition des rencontres intervillages.

Nous y avons beaucoup joué, discuté, couru, réfléchi, sauté, dansé, ri, crié et puis... crié encore.

Arches humaines ou lanceurs de chaussettes, contorsionnistes mabouls ou pilotes de caddies, nos voisins sarmates nous avaient concocté un menu haut en couleurs fluos, années 80 obligeant.

Et pendant deux jours nous nous sommes régalés dans une ambiance à la fois sportive, festive et conviviale réunissant petits et grands, experts et néophytes dans une même aventure.

Cerise sur le gâteau, nous sommes repartis avec la coupe !

La joie des jeunes Roinvillois sur le podium n'aurait probablement pas été plus intense si nous avions gagné les jeux olympiques.

C'est la magie des intervillages : le temps d'un week-end, "the place to be" ce n'est plus New York, Rome ou Bali. C'est chez nous que cela se passe !

L'année prochaine, les rencontres auront lieu à Richarville le week-end du 25 et 26 mai 2024. Les autres villages nous y attendront de pied ferme.

Alors si vous aimez Roinville, le partage et surtout la rigolade, n'hésitez plus car cet événement n'a lieu qu'une fois par an !

La Team Roinville





Jeu du
Hippos
Gloutons
revisité...



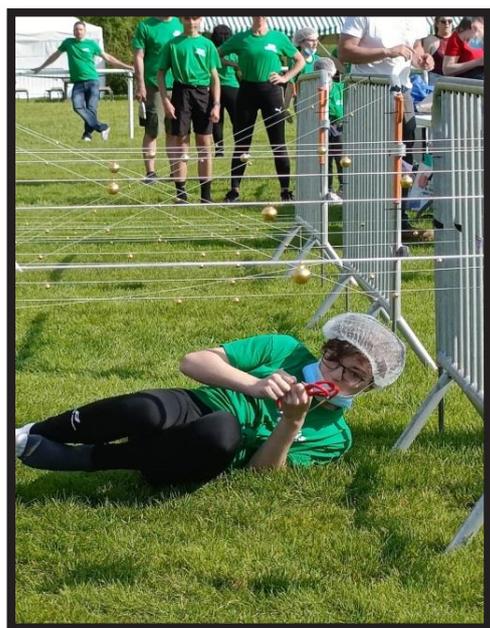
Responsables du village

en...

PUISSANCE 4



Pas d'âge pour être supporter !



DOCTEUR MABOUL

à

PAC-MAN

De nombreux souvenirs des
années 80 !





TOUCHE-COULE

Un jeu pour les petits comme pour les grands !



Une magnifique victoire au jeu

DONKEY KONG



Bravo aux enfants et aux « grands » pour les courses

LES PETITS CHEVAUX



Et un immense bravo à tous les Roinvillois pour leur participation...



la fête de la musique du 17 juin 2023

Ce fût une superbe fête de la musique le 17 juin dernier à la grange de la malassis ! Pour la deuxième année consécutive, le concert des élèves de l'Académie des sources et la fête de la musique, organisée par l'Académie des sources avec le concours financier et logistique de la mairie et de sponsors privés (Protek, La crémaillère immobilier, Marie Stefanoni, le crédit agricole, société IRIS notamment) et de nombreux bénévoles, bénéficiait de

achetée par la mairie en 2022 et d'une acoustique digne d'un concert au stade de France ! Plus de 500 personnes sont donc venues d'abord écouter les élèves puis danser sur la musique endiablée du groupe ENPHAZ ! La municipalité tenait à remercier le désormais président honoraire de l'Académie des Sources, M. Patrick BOUSSAGE, qui a reçu un vibrant hommage pour ses trente années de présidence pendant la fête, l'ensemble des bénévoles présents,

l'ensemble des sponsors, l'équipe des services techniques pour le montage et le démontage et les élus présents ! Sans vous, rien n'aurait été possible ! Nous nous retrouverons l'année prochaine pour une nouvelle fête de la musique roinvilleoise rayonnante !

Jonathan BENOUDNINE
adjoint à la culture



Le cinéma en plein air du 8 juillet prochain

Le 8 juillet prochain, réservez votre soirée ! Roinville fait son propre cinéma en plein air ! Engagement de la campagne électorale de 2020 puis projet sur lequel ont travaillé depuis deux ans 8 jeunes en tremplin citoyen et les membres de la commission culture et patrimoine, cette soirée cinéma roinvilleoise qui aura lieu sur le plateau de malassis sera organisée autour

d'un double programme (un premier film grand public pour tous les âges à 21h JUMANJI puis un second film fantastique pour un public de jeunes et d'adultes à partir de 23h PREDATOR , avec un entracte séparant les deux projections) dans une ambiance conviviale et festive. Un barbecue et une buvette seront organisés à partir de 19h et du popcorn et des confiseries

seront présents pour vous faire passer un moment inoubliable ! Prenez donc bonne note de la date du 8 juillet ! Nous vous attendons nombreux !

Hugo BARILLER
conseiller
à la culture



L'exposition de peinture de l'automne

Me 21 et 22 octobre, la municipalité organisera son exposition annuelle de peinture et d'arts à la grange de malassis. Comme l'année dernière, les artistes pourront exposer leurs œuvres sur un week-end complet et seront récompensés par un prix pour celles et ceux qui auront recueilli le plus de suffrages du public et de la municipalité. Cette exposition vise à révéler les

talents roinvillois qui existent bel et bien mais demeurent réservés. Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez des artistes qui souhaiteraient exposer leurs œuvres, n'hésitez plus à vous inscrire d'ores et déjà ! Pour cela, il vous suffit de vous signaler à l'accueil de la mairie en l'appelant ou en lui écrivant à l'adresse courriel suivante (contact@mairie-roinville.fr). Vous serez ensuite

contacté par les organisateurs de l'exposition.

Anne BELLINELLI
conseillère municipale
à la culture



JEUNESSE

Le tremplin citoyen

Afin de soutenir la jeunesse, la municipalité a décidé de renouveler, pour la troisième année consécutive, l'utilisation du dispositif de TREMPLIN CITOYEN mis en place par le conseil départemental afin de recruter 10 jeunes âgés de 15 à 25 ans et désireux de réaliser un engagement citoyen. Depuis 2021, la commune a eu la chance de travailler avec 17 jeunes ! L'objectif est ici d'accompagner les jeunes dans leur accession à l'autonomie et de leur financer une partie de leur projet en échange de leur engagement citoyen. L'aide financière du tremplin citoyen s'élève à 200 € pour 20 heures d'engagement entre 15 et 17 ans et à 400 € pour 40 heures d'engagement entre 17 et 25 ans. Pour obtenir ce tremplin, il faut être âgé de 15 à 25 ans révolus, justifier d'un domicile en Essonne depuis au moins 6 mois, disposer d'un compte bancaire ou postal à son nom et présenter la réalisation de 20 ou 40 heures d'engagement au service d'un

projet de la commune. L'argent gagné permet de financer des dépenses d'autonomie en lien avec les études et la formation (frais d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur, les centres d'apprentissage ; formations qualifiantes ; fournitures spécifiques et/ou spécialisées nécessaires à la scolarité et/ou à la formation ; matériel et équipements pédagogiques nécessaires pour la scolarité ; BAFA), la mobilité (permis de conduire, pass navigo, carte Imagine'R, etc.), le logement (frais liés à l'emménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques, etc.) ou un loyer de logement étudiant) ou encore la santé (coût de la protection sociale étudiante de base et/ou complémentaire, frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale). La mairie a préparé d'ambitieux projets

d'engagement citoyen pour notre village en lien avec le développement durable, la culture, le patrimoine, la solidarité, le sport, le développement économique, la citoyenneté et la digitalisation du service public. Si vous êtes intéressés, il suffit de prendre contact avec la mairie ! Nous vous aiderons ensuite à remplir le dossier et à mener à bien les démarches administratives avec le conseil départemental.

Jonathan BENOUDNINE
adjoint à la jeunesse



Le recensement

Afin de faciliter la procédure de recensement de vos enfants à partir de 16 ans, il vous suffit de prendre rendez-vous avec le service d'état civil de la mairie et d'apporter les documents suivants : pièces d'identité de l'enfant et

d'un des deux parents, livret de famille et justificatif de domicile. Merci par avance de la part du service d'état civil.



LES ASSOCIATIONS

Synthèse sur les subventions municipales 2023 aux associations : Près de 14 000 € de subventions pour les associations en 2023 !

Lors du vote du budget primitif le 12 avril dernier, le conseil municipal a validé l'enveloppe budgétaire consacrée aux subventions des associations. Et quelle enveloppe ! Près de 14 000 € en 2023, soit une hausse de +20% par rapport à 2022, pour financer les différents projets d'investissement de nos associations. Le détail des dossiers validés est le suivant :

- o Association « Comme un théâtre » : 500 euros (200 euros de fonctionnement et 300 euros d'achats de matériels) ;
- o Football Club Sermaise/Roinville : 4 000 euros (200 euros de fonctionnement, 1800 euros d'achat de matériels et de manifestations, 2000 euros pour le 30ème anniversaire du FCSR) ;
- o Académie des Sources : 4 010 euros (200 euros de fonctionnement, 3 000 euros pour l'organisation de la fête de la musique, 810 euros de subvention communale de soutien à l'apprentissage musical des 9 élèves roinvillois de moins de 25 ans) ;

o Tennis Club de Roinville : 1 170 euros (200 euros de fonctionnement, 150 euros pour l'engagement d'équipes roinvilloises au championnat de l'Essonne, 400 euros pour le baby tennis, 420 euros pour les journées de stage enfants) ;

o Motoclub Rock'n'Road : 1 000 euros pour les voyages en Ecosse et aux Etats-Unis ;

o Bottes de 7 lieux : 900 euros (200 euros de fonctionnement, 700 euros pour l'organisation de la randonnée gourmande) ;

o La soie dans tous ses états : 200 euros de fonctionnement ;

o Les amis de la caisse des écoles : 700 euros (200 euros de fonctionnement, 500 euros pour l'organisation de la kermesse et l'achat d'un réfrigérateur et de matériels) ;

o Capteurs d'images : 1 155 euros (200 euros de fonctionnement, 400 euros d'achat de matériels, 555 euros pour l'organisation du concours de photographies annuel).

Pour rappel, depuis 2021, en plus de la

mise à disposition gratuite et régulière de salles et de matériels (barnums, mobiliers), l'équipe municipale a décidé de financer fortement les projets d'investissement de nos associations (matériels, manifestations, nouveaux services, etc.) pour favoriser leur développement, leur attractivité et leur visibilité. Des associations fortes et vives sont un atout pour notre village et sa vivacité. L'équipe municipale continuera de les soutenir. Vous trouverez ci-dessous l'évolution des subventions depuis 2018, avec notamment la disparition de plusieurs de nos associations historiques lors des dernières années : Intercoboxe, Comité des fêtes, Les amis d'Antoine, Roinville Animation, Les cheveux argentés.

Natalie LAPINA
conseillère déléguée
aux associations



L'association CHAT PITRE – Des histoires de chats qui finissent bien...

Dans une magnifique région de l'Essonne, vivaient quatre femmes d'horizons et d'âges très différents. Elles n'auraient jamais imaginé se connaître et pourtant, le destin les poussa l'une après l'autre à rejoindre une association de défense et de protection des chats. Des rencontres successives les amenèrent à se côtoyer régulièrement et une belle et forte amitié se tissa. En découla une envie puissante de

construire un travail commun au sein d'une nouvelle association à vocation identique désormais dénommée CHAT'PITRE dans laquelle chacune souhaite permettre à chaque chat à la rue de pouvoir changer à son tour l'histoire de sa vie en ayant le bonheur de trouver un foyer qu'il illuminera de sa présence. Pour cela, elles ont dorénavant besoin de votre aide et de votre soutien pour écrire ensemble une

multitude de belles histoires de chat qui finissent bien. Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse : chat.pitre.91@gmail.com ou par téléphone au 06 51 12 54 69.



La randonnée gourmande du 7 mai 2023 des Bottes de 7 lieux

Le dimanche 7 mai dernier a eu lieu la tant attendue randonnée gourmande de l'association des bottes de 7 lieux. Et quelle réussite ! Dotée de 2 circuits de 6 et de 8 km parcourant toute la commune et ses plus beaux recoins, les nombreux participants ont passé une excellente journée. La municipalité tenait à saluer le travail de la présidente Carine HUOT et de l'ensemble des bénévoles de l'association pour ce superbe événement. Venez nombreux l'année prochaine pour la nouvelle édition !



Le passage d'un graphiste dans la cour de l'école maternelle de l'école Josquin-des-Prés le mardi 23 mai 2023

Grâce à l'initiative de l'association des amis de la caisse des écoles (LACE), soutenue par la mairie à travers une subvention de l'année 2022 et l'aide des deux fantastiques maîtresses de la maternelle, la cour de l'école des maternelles est désormais dotée, depuis le 23 mai 2023, de splendides parcours de motricité tout en couleur. L'école n'en est désormais qu'encre plus belle !



La fête du club TCR du 3 juin 2023



Désormais doté de 72 adhérents, le club de tennis de Roinville (TCR) organisait le samedi 3 juin dernier sa fête annuelle. Barbecue, buvette, bonne humeur, jeux pour les enfants, musique et tournois entre les joueurs adhérents étaient au programme, sous un soleil éclatant ! En présence de 42 participants, l'après-midi s'est déroulée de la meilleure des manières possibles, entre beaux coups droits, revers à la Roger FEDERER !



Les 30 ans du football club Sermaise/Roinville du 17 juin 2023



Le football club de Sermaise et de Roinville organisait le 17 juin dernier ses 30 ans d'existence ! Tournois parents/enfants, buvettes et barbecue, moments conviviaux et soirée brésilienne étaient au rendez-vous pour féliciter tous les adhérents pour leur engagement et la longévité du club. Le club a donc de belles années devant lui et nous ne pouvons que lui souhaiter : longue vie au FCSR !

Roinville, toujours en soutien des associations

Chaque année, les associations sollicitent la Mairie pour différentes aides : mise à disposition régulière de salles, prêts de matériel (barnums et mobilier). Elles sollicitent également des aides par le versement de subventions qui varient d'année en année comme le montre le tableau ci-dessous.

Evolution des subventions versées de 2018 à 2023

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Académie des sources | 2 040 | 3 510 | 5 910 | 4 800 | 5 430 | 4 010 |
| Amicale des sapeurs pompiers | 100 | 200 | 200 | 200 | | |
| Jeunes sapeurs pompiers | 100 | 100 | 100 | 100 | | |
| Les amis de la Caisse des Ecoles | 500 | 500 | 500 | 500 | 1 200 | 700 |
| Les bottes de 7 lieux | 300 | 300 | 300 | 1 300 | 300 | 1 000 |
| La boxe éducative / intercoboxe | 400 | 400 | 500 | 500 | 200 | |
| Comité des fêtes | 4 000 | | 2 600 | 2 000 | | |
| Coopérative scolaire | 700 | | | | | |
| Football club Roinville Sermaise | 1 500 | 2 000 | 2 000 | 800 | 2 000 | 4 000 |
| Tennis club | | 600 | 300 | 450 | 200 | 1 170 |
| Les amis d'Antoine | 350 | 350 | | | | |
| Les majorettes de Roinville | 400 | | | | | |
| Roinville animation | 1 200 | 1 200 | | | | |
| Soie dans tous ses états | 300 | 250 | 400 | 200 | 200 | 200 |
| Capteurs d'images de Roinville | 500 | 200 | 400 | 400 | 250 | 1 155 |
| Comme un théâtre | 900 | 900 | 400 | 500 | 500 | 500 |
| Rock and Road / Moto club Rock'n'road | | | 500 | 500 | 500 | 1 000 |
| Croix-Rouge Unité Saint-Chéron | 200 | 200 | 200 | 200 | | |
| Total des subventions versées | 13 490 | 10 710 | 14 310 | 12 450 | 10 780 | 13 735 |

Conte chinois, Saint Valentin et prix des P'tits Loups

Le mois de février a débuté par une heure du conte «Spécial Nouvel An Chinois» pour les 3/6 ans. Plus de 25 personnes ont donc été accueillies à la bibliothèque pour écouter des histoires issues du folklore chinois entre autres.

L'accueil des assistantes maternelles coïncidait ce mois-ci avec le jour de la Saint Valentin.

La thématique du jour était donc toute trouvée. C'est ainsi que de nombreux bisous et mots d'amour ont survolé notre petite assemblée.

Enfin pour deux classes de l'école primaire, l'heure était venue de voter. Les élèves de Mme Chevallier et de Mme Moinereau participaient en effet au prix des P'tits Loups organisé par la Médiathèque Départementale de l'Essonne. Parmi les quatre albums en lice, les élèves devaient donc sélectionner leur coup de coeur. *Nickel Le teckel* de Juliette Lagrange et *Loup d'or* de Raphaële Frier et Julien Martinière ont remporté les faveurs du public.



Les prochains événements



Le samedi 8 juillet, le 1er cinéma en plein air de Roinville à partir de 19h à la grange de malassis

Le dimanche 9 juillet, la messe à l'Église Saint-Denis à 9h30

Les lundi 10 et 11 juillet, stage de tennis pour les enfants du Tennis Club de Roinville

Le vendredi 14 juillet, le pique-nique républicain et son concert de musique ;

Le samedi 2 septembre, le forum des associations de 9h à 13h à la grange de malassis;

Le lundi 4 septembre, rentrée scolaire à l'école Josquin-des-Prés;

Le vendredi 15 septembre, conférence de presse de l'association pour l'A10 gratuite à la grange de malassis;

Le samedi 16 et dimanche 17 septembre, journées du patrimoine;

Le dimanche 24 septembre, élections sénatoriales dans l'Essonne;

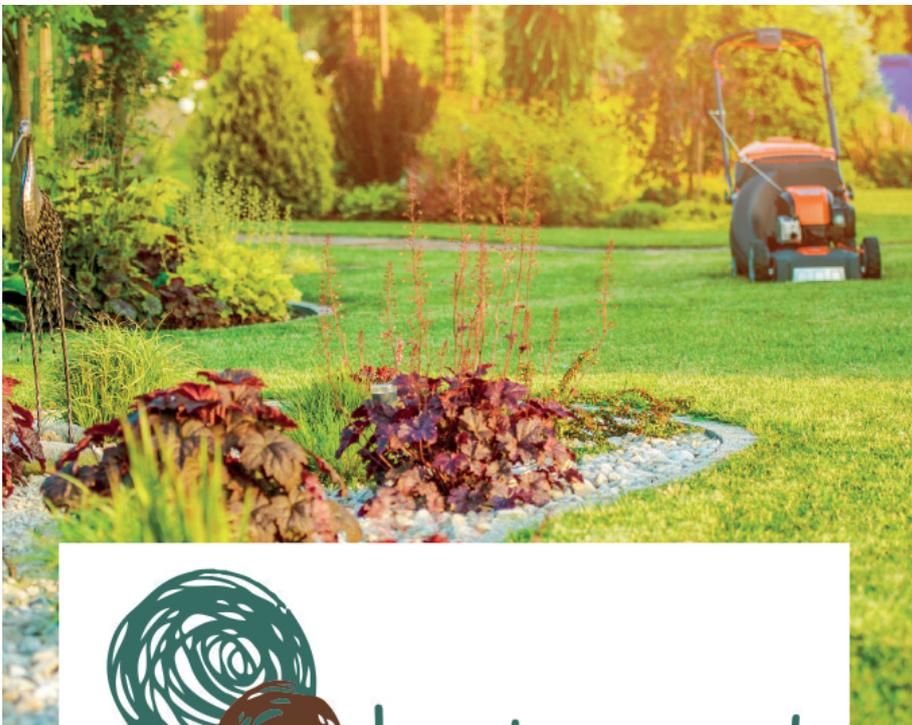
Le dimanche 24 septembre, de 9h à 12h, marché des produits locaux et de bouches roinvillois sur la place du vieux théâtre.

Le lundi 25 septembre, première commission menu pour la cantine de l'école Josquin-des-Prés à 15h30 ;

Le samedi 21 et dimanche 22 octobre, exposition de peintures à la grange de malassis;

Le dimanche 29 octobre, le retour du loto de Roinville à la grange de malassis;

Le dimanche 29 octobre, de 9h à 12h, marché des produits locaux et de bouches roinvillois sur la place du vieux théâtre.



La vie en vert

PAYSAGISTE • ARBORISTE

Travaux de jardin

SECTEUR DE DOURDAN

Élagage, création, entretien,
aménagements paysagers, tonte, taille, fauchage

06 75 06 93 59

Mail : lavieenvert91@outlook.fr

BÉNÉFICIEZ de

-50%

DE RÉDUCTION /
CRÉDIT D'IMPÔT

sur les prestations
d'entretien de
jardin



Ne pas jeter sur la voie publique



FG-Entreprise
Réalisation de travaux & aménagement du bâtiment
Service à la personne

Fabrice GUILLON
06.10.93.84.63
fg-entreprise@laposte.net
siren : 851959866



Entretien Jardin et Maison
(Jardinage, Rénovation, Débarras, Petite Électricité Plomberie, ...)

Services de la Vallée



Bricolage Électricité Jardinage Entretien



Je ne suis pas une agence, je suis Louise réactive et positive !

Louise LEROY Votre conseillère en immobilier Roinvilloise.

06 47 71 92 55
louisa.leroy@madfrance.fr

LOÏC LAYGUE

06 75 06 93 59

@ lavieenvert91@outlook.fr

6 Route de la Vallée
91410 ROINVILLE



AEP
Ingénierie
Audits techniques bâtiment

Elliot Polania
Ingénieur conseil en bâtiment et en génie civil

contactez-nous...
0648656227
18 Rue de l'Orme, 91410 Roinville
contact@aep-ingenierie.fr
www.aepingenierie.com



LES P'TITS ZELFES
LUZE ROINVILLE

Votre micro-crèche à ROINVILLE

- Micro-crèche ouverte de 6h à 22h 7j/7
- Objectif zéro déchet zéro gaspillage
- 80% d'alimentation biologique
- Pédagogie innovante
- Parking

17A2 Route de la Vallée
Hameau Mesnil Grand
91410 ROINVILLE

contact@luze-creches.com www.luze-creches.com @LUZE.Roinville

Pique-nique Républicain

JEUDI 14 JUILLET
GRANGE DE MALASSIS ROINVILLE



PIQUE-NIQUE REPUBLICAIN - 12H30

CONCERT DE MUSIQUE POP & ROCK ROINVILLOIS - 16H

**CELEBRONS ENSEMBLE LA FETE NATIONALE
DANS UNE AMBIANCE MUSICALE ET CHAMPETRE**

VENEZ AVEC VOTRE PANIER REPAS A PARTIR DE 12H30